



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2020-023

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 25 Mai 2020.

Date de convocation : 18/05/2020
Date d'affichage : 18/05/2020
Nombre de conseillers : 15

L'an deux mil vingt le Lundi 25 Mai à 20h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystel VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Etaient absents excusés :

NÉANT

Était absent non excusé :

NÉANT

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Julien MOREAU a été élu secrétaire de séance.

VOTE	
Présents	: 15
Procurations	: 0
Nombre de votant	: 15
Pour	: 13
Contre	: 0
Abstention	: 2

Nombre de postes d'Adjoints au Maire

Vu l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal di Conseil Municipal.

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Beaulieu sur Oudon étant de **15**, le nombre des Adjoints au Maire ne peut dépasser **4**

Vu la proposition de Monsieur le Maire de créer 4 postes d'Adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 13 Voix pour, 0 Voix contre, 2 Absentions,
Décide de créer 4 postes d'adjoints au Maire

Charge Monsieur le Maire de procéder immédiatement à l'élection de ces 4 Adjoints au Maire.

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 25 Mai 2020.

Le Maire,
Anthony ROULLIER

